

**Madame, Monsieur,
Parents d'élèves**

Objet : Inscription au car

Madame, Monsieur,

Les circuits de cars scolaires desservant les écoles primaires de Plémet seront renouvelés à la rentrée 2021-2022.

Ces cars ramassent les enfants à partir de 3 ans révolus, dont le domicile des parents se situe au minimum à 3 kms de l'école fréquentée.

Le coût du service est facturé 45 € par enfant et par trimestre.

Un agent communal accompagnera les enfants de maternelle dans le car.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service communal (ou le renouveler), il faut s'inscrire auprès de la Mairie en retournant le formulaire ci-dessous.

Madame, Monsieur

Domicilié(e.s).

.....

Pour son ou ses enfant(s)

Nom et prénom :

Ecole classe :

Vous avez la possibilité de demander la création d'un point d'arrêt de car si aucun arrêt ne se trouve à moins de 500 mètres d'un point existant ; seul le conseil régional accorde ces points. Pour cela, adressez un courrier à Mme Le Maire avant le 20 mai 2021.

Nous vous remercions de votre compréhension,

Et vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Chantal NEVO.**